

# L'AVANTAGE

## *gaspésien*



## Cap-Chat récidive avec un grand spectacle estival

À la suite du succès obtenu avec le spectacle mettant en vedette Patrice Michaud et ses comparses l'an dernier, Loisirs Cap-Chat et la Corporation de l'aréna récidivent en invitant Jonathan Painchaud au Centre sportif Claude-Jourdain.

Le comité avait quelques noms en tête mais c'est finalement celui de Jonathan Painchaud qui a fait l'unanimité au sein du conseil. « L'ex-chanteur du groupe Okoumé est très énergique sur scène et compte plusieurs succès radiophoniques que les gens connaissent », explique le directeur de Loisirs Cap-Chat, Stéphane Lemieux.

L'auteur-compositeur-interprète originaire des Îles-de-la-Madeleine a fondé le groupe Okoumé en 1995 avec son frère Éloi. Après deux albums, les frères Painchaud ont poursuivi avec un album en duo puis Jonathan a ensuite opté pour une carrière en solo où il a accumulé les succès. On peut penser à « Pousse, pousse », « Belle infirmière » ou encore « Toujours rebelle ».

Pour l'occasion, Jonathan Painchaud et ses musiciens seront précédés par le Cap-Chatien, Simon Thibault, qui débarquera sur scène avec un arsenal musical renouvelé. L'artiste travaille en collaboration avec Kaven Haché pour l'enregistrement de nouvelles chansons et selon ce dernier, le public aura droit à un Simon Thibault renouvelé et surprenant.

Ce spectacle de Jonathan Painchaud à Cap-Chat sera le seul passage de l'artiste en Gaspésie au cours de l'été. De plus, afin de ne pas se cannibaliser entre événements à proximité, Stéphane Lemieux s'est assuré qu'aucun autre spectacle d'envergure se tenait à Sainte-Anne-des-Monts, Matane ou Rimouski lors du passage de Jonathan Painchaud. « On souhaite une grande participation du public. Plus les gens répondront positivement, plus on pourra tenir des événements d'envergure à Cap-Chat. »

Le spectacle aura donc lieu le samedi 28 juillet au Centre Claude-Jourdain de Cap-Chat. Les informations sur les billets seront disponibles dans les prochaines semaines.